

# Le doyen et Stapfer

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 39

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219782>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## LETRE DE LA MI-SEPTEMBRE

**D**ES sports, mon vieil ami Sami qui leur était si hostile autrefois, en est bien revenu : il se fait expliquer ce que c'est que le hockey, le tennis, le golf.

— La gymnastique, dit-il, ça je l'ai toujours compris et quand je pouvais voir passer un cortège de gymnastes, je ne le manquais pas. Tous ces beaux garçons, habillés en blanc, marchant bien au pas, ça m'a toujours fait plaisir à voir, et même que ça m'a ému. J'en ai vu un jour six cents qui faisaient ensemble des exercices. Je n'oublierai pas de ma vie ce spectacle magnifique. C'était en automne, la prairie où ils se trouvaient était encore verte et tout autour, il y avait des arbres avec des feuillages de tous les rouges et de tous les jaunes, et au-dessus, le ciel bleu. Je vous dis, c'était d'une grande beauté. Maintenant, on me dit que dans les villes on peut voir des gymnastes s'exercer ensemble dans les fêtes, des mille, des dix mille même. Je ne me représente pas ça et je suis trop vieux pour aller voir.

Dans ma jeunesse, j'ai vu des bergers lutter. Aujourd'hui, il paraît qu'on lutte aussi dans les villes, que des jeunes gens qui ne sont pas des bergers luttent. Ça c'est un sport national et je suis bien content qu'il se développe et qu'on l'aime aussi dans les villes.

Moi, je suis vieux et j'ai des vieilles idées des autrefois ; je ne suis pas tant pour ce qui vient de l'étranger, je n'ai jamais pu admettre qu'on s'engoue tant de ce qui a un nom anglais, du « tennis » et comme on disait, il y a bien une cinquantaine d'années déjà, du « croqué » et qu'il faut jouer ça en baragouinant une autre langue. Ça, je l'ai longtemps dit, ça ne convient pas à nos villages, à nos campagnes, quoi, à notre canton. Pourquoi ne se contenterait-on pas de ce qui est vaudois.

Et puis, il y a un sport qui m'a longtemps déplu et que je ne comprenais pas ; c'est ce qu'ils appellent le football. Je vous dirai que ce nom déjà, ne m'allait pas ; pour un nom de jeu, on aurait pu choisir quelque chose de mieux que je disais, et personne n'avait l'air d'être de mon avis. Ma foi, je ne sais pas l'anglais, moi, et n'avais-je pas compris que le jeu s'appelait « foutre balle ». Vous m'excuserez de parler ainsi, mais c'est ce que j'ai compris longtemps. Et voilà qu'un jour, que j'en parlais à une vieille connaissance — on avait fait ses recrues ensemble — et il me disait tout par hasard, que les garçons de ses fils étaient tous des fameux lurons et qu'ils donnaient tous dans ces jeux-là. Et de fil en aiguille, on s'est tout dit ce qu'on pensait, et il m'a bien expliqué le jeu et le nom. Alors, tout doucement, j'en suis revenu.

Peut-être que nos jeunes vont un peu loin et que comme on entend dire, ils en font trop de ces sports, et qu'ils négligent pour ces sports des questions graves, de la politique, des devoirs civiques : tout ça se lassera, on s'assagira et le goût des exercices au grand air deviendra un besoin pour notre jeunesse des villes et celle des campagnes trouvera dans ces jeux un délassement dont elle a aussi besoin.

Je ne peux que m'en réjouir pour notre canton de Vaud, car que peut-on désirer de mieux

pour notre patrie vaudoise qu'une jeunesse saine et robuste.

Je me suis promené par ce Vidy, qu'ils appellent une plage et j'ai vu les enfants de tous les âges, garçons et filles, se baigner dans le lac et au soleil dans le sable.

Voilà, que je me suis dit, de quoi faire une belle génération forte et pour peu que ça continue comme ça, encore quelques générations, on n'aura plus besoin de tous ces sanatoriums. Et on me dit que c'est ainsi sur toute la côte vaudoise, du Léman, que partout, par Cully, Lutry, et en là, vers Genève, les enfants sont dans le lac comme chez eux, que les jeunes gens et les jeunes filles, les familles toutes entières se brunissent là, au grand soleil et au bon air du lac.

A ceux qui médieraient devant moi des sports, je leur dirai : Faites comme moi, informez-vous bien, entendez le pour et le contre, et vous direz comme moi, que bien compris, les sports, même les sports avec de l'anglais, tout ça, ce grand air, ce bon soleil, de se démener comme ça, le torse à l'air, les jambes nues, tout ça, ça a plus de pour que de contre et que ça promet de nous faire de solides Vaudois et Vaudoises.

C'est ainsi qu'a parlé le vieux Sami et comme je sais qu'il lit le *Conteur Vaudois*, tous les samedis à la pinte, il ne m'en voudra pas quand il y trouvera ses propres réflexions.

Mme David Perret.



## LA SOULANNA

**L**A mère Terázdo arái éta la pe bráva dáï feanne de sta terra, se n'aváï pas zu la brelàire dào baïre. N'è pas po dere, mà aváï la tserráire dào baïre tráo à la déchenta, cein baille bin dáï cousin à cliáo que dussant vivre avoué no. Lo père Terázdo l'aváï tot assévi po guéri sa fenna de sa soulannéri, rein ne lá aváï fé, pas mé que se on gatohive l'orollhie d'on bourrisquo que eliotse po le fère martsi dráï. Bèvessáï et bèvessáï adí mé. Lè feanne l'ant tráo lão tita : on láï páo rein. Vo l'allá vère tot astout.

On coup, lo père Terázdo l'étáï zu ará onna matenaï po lo vesin, lo Sami à Toine. Fasant adí tserri lè dou : lo père Terázdo fournessáï l'éga et Sami le báo et cein fasáï on galé cobllio. Que sáï po semorá, áo bin po lè truffie, po l'aveina, po lè senáïe, l'arávant einseimbllo et l'affère l'étáï adí bin zu. Bon ! mà, quand lo père Terázdo rarréva pè vè midzo, na pas trová lo diná prêt, ie tráova la mère Terázdo tota soûla pè l'ottó, endroumáite pè lo páilo. La coléra lo preind. Sè tserdze la fenna su sa rita, monte lè z'egrá, áovre la porta dào grená, que l'étáï on boccn.de páilo que n'aváï min de fenitre, vo l'accoté quie bas permí lè gran de bliá, de salla et d'aveina, dein la né, cote la porta et la laisse finí de godzi son baïre.

La fenna láï è bo et bin restáïe tota la né

sein sè revelhi. Lo leindeman matin, son hommo monte à pi detsau lè z'egrá, sè met à quatre po guegní pè on perte dào bas de la porta iò lè tsat passávant, po coudhi guegní se l'oiessáï onna brison. Justo à sti momeint, la mère Terázdo s'étáï reveilhá et l'étáï tota ébaubiie de sè vère dein la né. Bramáve :

— Iò sù-io ?

— Quemet mè, *dein l'autro mondo* ! fá lo père Terázdo ein tsandzeint sa voix. On a tsacon son cáro áo Paradí. Mè, ie su dein onná cáva.

— Ouaih ! repond la fenna. Mè, ie su permí de la granna. Cein vo faráï-te rein adan de mè *tsandzi dào bliá contre dào vin* ?

Allá ora guéri lè fenne que báivant !

Marc à Louis.

**Les vaches de M. Vandervelde.** — C'est une amusante anecdote qui date du voyage que M. Vandervelde, ministre belge, fit au Congo :

M. Vandervelde a découvert, de façon fort plaisante, un Congo imprévu, le Congo de l'élevage intensif. Son petit bateau arrivait à la première halte, quand le voyageur aperçut, au bord du fleuve, trois vaches rousses, au milieu des herbes.

— Des vaches ? s'étonna-t-il. Elles s'acclimatent au Congo ?

— Admirablement.

— C'est prodigieux.

On reprit le fleuve, et le lendemain, à l'étape, M. Vandervelde, montant sur le pont, contemplant une éclaircie au bord du fleuve.

— Qu'est-ce que ces animaux ? interrogea-t-il.

— Des vaches, monsieur.

— Des vaches ? Elles vivent donc partout, au Congo ?

— Partout.

— Admirable ! conclut M. Vandervelde.

La découverte du bétail congolais se répéta un mois durant. Le voyageur était dans l'enthousiasme.

Or, le petit bateau qui transportait le ministre était précédé d'un autre petit bateau qui transportait les vaches. On débarquait les vaches quelques heures avant de débarquer le ministre et on les réembarquait de même quelques heures plus tôt...

## LE DOYEN ET STAFFER

**E**ST du doyen Bridel qu'il s'agit ici. On sait qu'avant d'aller à Montreux, il fut pasteur à Château-d'Oex, où subsiste, en dépit des ans, son souvenir.

M. Philippe-Albert Staffer, élu ministre des Arts et Sciences, sous le régime de la République helvétique, fit une enquête sur la situation de la Suisse au point de vue intellectuel et religieux. La *Revue historique vaudoise* publie le résultat de cette enquête pour la paroisse de Château-d'Oex, et les réponses du ministre Bridel aux questions qui lui furent adressées dans ce but.

« Nom des annexes : » — Il n'y a point d'annexe. La paroisse ne forme qu'une seule commune partagée en six quartiers, composés d'un grand nombre de hameaux et de maisons isolées, sur un espace de quatre lieues de long sur deux de large pour le moins.

« Nombre des écoles de chaque paroisse : » — Six écoles, dont une de garçons, une de filles, les quatre autres mêlées des deux sexes.

« Population totale de la paroisse : » — 1900 âmes au moins.

« Qui exerçait ci-devant le droit de patronat

ou de collation ? Qui présentait ou nommait les ministres du culte ? — Ce poste jusqu'à présent s'est donné par le rang ; la Classe (de Vevey) nommait ; le gouvernement de Berne confirmait. Le Baillif ou son lieutenant présentait de la part de l'ancien souverain, et un Juré de la part de la Classe.

« Revenus des Ministres du Culte, dérivant de droits féodaux abolis : dîmes, censures foncières : » — La pension de la cure de Château-d'Oex vaut, un an dans l'autre, environ 55 louis, soit 880 francs. — Douze mesures de fèves payables annuellement par la commune de Rossinière dont elle se rachète. — La dîme du quartier au village d'Oex rachetée de la Cure en 1713 contre un rente annuelle de 100 francs, outre un chenever donné à la cure, de la rente de 16 francs. — N. B. Malgré l'ancienneté, les possesseurs des terres qui payent cette dîme en argent demandent à s'en racheter au bénéfice de la loi sur le rachat des droits féodaux, ce qui chargerait la nation de cette partie de la pension.

« Donations et offrandes : » — Point.

« Biens fonds : » — 1. Un jardin attenant à la cure avec un pré ou verger de la rente de 36 francs. 2. Un droit de pâturage de brebis à la montagne de la Vaucheresse rapportant au plus 36 batz année dans l'autre.

« Caisse communales : » — La commune paie chaque année 123 francs, rente d'une somme que l'ancien gouvernement lui avait remise à cet effet.

« Biens d'église : » — Point.

« Fonds quelconques en argent, blé, bois vin, etc. : » — Annuellement : 1. de l'ancien gouvernement, payable au château de Rougemont 194 francs. — 2. Plus 64 mesures d'orge. N. B. La mesure, cette année, est évaluée à 16 batz. — 3. Plus 900 pots de vin, mesure de Berne, pris à Chillon, évalué cette année à 3 batz et demi kreutzer le pot. — 4. La commune doit donner au pasteur le bois nécessaire à sa consommation, dans ses forêts.

« Obligation de bâtir ou de réparer le presbytère. » — L'ancien gouvernement bâtissait ou réparait le presbytère à ses frais. La commune devait le charroi des matériaux nécessaires. Les bâtiments sont une cure et un petit édifice séparé contenant écurie et fenil qui ont besoin de quelques réparations.

« Eglises, chapelles et leur état : » — Une seule église qui a besoin de réparations.

« Qui fournit le vin de communion ? » — Le gouvernement faisait payer le pain et le vin de la communion par le receveur du château de Rougemont.

« Qui fait la dépense des livres sacrés et effets servant au culte ? » — Les livres nécessaires au culte public, savoir liturgie, bible et psaumes étaient fournis par l'ancien gouvernement.

« Nom de baptême et de famille du pasteur. » — Philippe Bridel, bourgeois de Moudon.

« Lieu de naissance : » — Né à Begnins le 20 octobre 1757.

« Age, habitudes corporelles (!), tempérament sain ou faible : » — 41 ans et trois mois. — Généralement bien portant.

« Etudes ; où ? etc. : » — Premières études dans le collège de Moudon. — Puis le cours académique ordinaire de dix ans dans l'Académie de Lausanne, en passant par les auditoires successifs d'Eloquence, Philosophie et Théologie, ayant toujours le premier rang dans sa volée.

Outre les études nécessaires à sa vocation, il a cultivé et cultive encore la poésie française, l'histoire helvétique, la statistique nationale et quelques branches de l'histoire naturelle, entre autres la botanique. Ce sont là, après les devoirs de sa charge, ses occupations littéraires de préférence.

Il est membre de la Société helvétique d'Olten depuis 1789 et d'une société littéraire de Lausanne.

« Leur mérite ; sont-ils membres du Conseil d'éducation ? inspecteur des écoles ? auteurs ou instituteurs ? » — Il n'est membre d'aucun conseil d'éducation, mais jusqu'à présent il s'est re-

gardé comme le premier inspecteur des écoles de sa paroisse et s'est occupé à les améliorer autant que possible. Il a composé quelques ouvrages.

« Depuis quand occupent-ils leur poste ? » — Depuis le 1er avril 1796.

« Emploi ou place antérieure ; durée de leur existence dans cette place : » — Il a été cinq ans vicaire de l'Eglise de Prilly, près Lausanne, puis environ dix ans pasteur de l'Eglise française de Bâle. Soit à Lausanne, soit à Bâle, il a donné des leçons et cours de belles-lettres françaises, histoire naturelle, histoire, soit générale, soit naturelle, etc.

« Nombre de leurs enfants, etc. : » — Il a deux filles, l'une de 15 ans, l'autre de 11 ans qu'il garde auprès de lui pour soigner leur éducation.

**Avant l'exposition de produits vaudois.** — L'Exposition de produits vaudois qui, rappelons-le, aura lieu à Genève du 3 au 11 octobre, s'annonce sous les plus heureux auspices.

En effet, les maisons vaudoises ont répondu avec empressement à l'initiative des organisateurs, et il ne reste actuellement aucune place de disponible.

Aucun doute que chacun aura à cœur de se rendre à Genève non seulement pour soutenir nos compatriotes, mais aussi pour visiter cette importante manifestation à des prix exceptionnels.

En effet, des trains spéciaux à prix réduits circuleront les dimanches 4 et 11 octobre. Des manifestations artistiques de premier ordre sont prévues chaque jour et pourront satisfaire les plus difficiles.

Signalons en passant les concerts annoncés de l'Union Instrumentale de Lausanne, de la musique de Jean-Louis, de l'Harmonie Nautique, etc.

Il vient d'être envoyé dans tout le canton l'affiche officielle qui est d'un effet très artistique et plaira à chacun, on voit que les organisateurs se sont inspirés de l'esprit du cré.

#### AU FOND DU BOIS

*Au fond du bois que voilà*

*Il y a — Ionla !*

*De beaux bouquets pour ma mie !*

*Au matin tu les auras,*

*Belle endormie !*

*Je m'en irai, chère aimée*

*A vèprée — Ionlée !*

*Au bois, tout seul, les cueillir,*

*Pour les mettre à ta croisée*

*Et te fleurir !*

*Peut-être alors de ton lit*

*Si petit — Ionli !*

*Sortiras-tu, ô ma belle,*

*Aspirant parfum exquis*

*D'amour fidèle !*

*J'espère aussi, je l'avoue,*

*Sur ta joue — Ionloue !*

*Prendre le prix du bouquet !*

*Tu ne peux faire la moue*

*Au frais muguet !*

*Il te dira sans détour*

*En ce jour : — Bonjour !*

*Puis nous irons, mon amie,*

*Tous deux, voir la fleur d'amour,*

*La fleur bénie !*

*Au fond du bois, on l'a vue,*

*Très bien vue — Ionlue !*


*Près de lui, en tête-à-tête*

*Se promener tout émue,*

*Le cœur en fête !*

*Louise Chatelan-Roulet.*

#### LE RÊVE D'UN 59...

 ETAIT sur une route quelconque. Je vaguais d'un pas débonnaire. Tout à coup, un grondement de tonnerre, une Lancia à 100 km. à l'heure est devant moi. Pas de coup de sifflet précurseur. Un formidable choc, des douleurs atroces dans le dos, dans l'abdomen, la tête aplatie. La nuit tombe devant mes yeux, un vacarme d'enfer dans mes oreilles. Puis le néant. Ensuite impossible de raconter cette randonnée dans l'espace. Je me sentis sou-

levé par des ailes invisibles et lancé dans l'inconnu.

Subitement, une lueur éblouissante, j'entreouvre les yeux et quel ne fut pas mon ahurissement, je me trouvai devant un splendide palais aux fenêtres resplendissantes de lumière, dorures partout. Inutile de faire une description. En lettres d'or sur l'enseigne :

*Paradis.*

Devant le portail, style roman, je repérai le vénérable Saint Pierre, grande robe blanche, barbe de fleuve, son auréole du dimanche placée sur l'occiput, entouré de tout un état-major de personnages bibliques.

Il me vit et parla :

— D'où es-tu ?

— Des Woëttes, commune d'Ormont-dessous, canton de Vaud.

— Je connais, dit-il d'un air entendu et sa blanche dextre caressa sa noble barbe.

— As-tu fait ton service militaire ?

Je joignis vivement les talons.

— Oui, mon colo... hem, oui monseigneur, dans les fusiliers.

— C'est bien, brave Ormonnens, quand as-tu passé l'école militaire ?

— En 79, à Genève, 3e détachement, capitaine instructeur Kuntz, d'Orbe, puisque je suis né en 59.


— Ah ! tu es de 59 ! Il fallait le dire tout de suite, bêta. Ce sont tous de bons bougres, les 59. Admis illico. Il tira son calepin en or et m'inscrivit. Puis se tournant vers l'entrée de l'édifice divin, il cria : Seconde porte à droite, 3e couloir à gauche, chambre 118, et se retournant vers moi, commanda : Rompez !

... Et d'un grand coup de pied au derrière, il me lança dans la cage de l'ascenseur. C'était charmant.

Là-dessus, je me réveillai.

*Ed. Og.*

#### L'ARTICLE NECROLOGIQUE

 HUT ! monsieur Gindroz, je ne voudrais pas que mon mari l'apprenne comme ça brusquement, il n'est pas encore assez bien pour supporter un tel choc.

M. Gindroz, qui avait la voix puissante et sonore, mit la sourdine, et la conversation ne fut plus qu'un chuchotis, mais, de l'autre côté de la paroi, le convalescent avait saisi le principal... Mort, son ami Marquerat, son vieux compagnon, fauché en pleine vigueur avant même d'avoir soixante ans... Il était venu hier, il s'était assis là, sur cette chaise, il avait fait des projets pour le moment où son ami serait sur pied, il avait parlé des élections toutes proches, du fils Henriaud, qui avait l'air de se poser comme candidat au conseil communal...

Le convalescent entendait encore le son de sa voix, il voyait ce tic qui forçait de temps en temps son ami à lever les sourcils et à arrondir les yeux comme pour un prodigieux étonnement... Un homme musclé, robuste, étincelant de santé... Mort ! Etendu sans mouvement dans une chambre avec des fleurs autour de lui... Allons donc !...

Mais oui, il avait bien entendu... Une embolie, l'affaire de deux secondes... Et lui-même, Philippe Riverchon, qui sortait d'une dangereuse maladie, était en train de se guérir, reprenait goût à la vie, au soleil, et aux bons petits plats...

M. Riverchon, au lieu de ressentir un grand chagrin comme cela se devait, fut surpris de se sentir content, non certes parce que ce pauvre Marquerat était mort, mais de ce que lui-même était bien vivant. Un moment, il se délecta à cette pensée, puis le chagrin reprit le dessus... Ce pauvre Marquerat, si joyeux, si bon compagnon, qu'on avait tant de plaisir à rencontrer à midi moins le quart quand il sortait du café Ducret où il prenait l'apéritif, ou le soir au parc où il promenait ses petits-enfants... Bon type, complaisant, comme pas un, toujours gai... C'est vrai que tout lui avait réussi dans la vie : son commerce, son mariage, le mariage de ses enfants... Son tailleur lui réussissait toujours ses vestons, et sa bonne lui cirait toujours ses